

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 4 (1885)
Heft: 3-4

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gewählt, welch letztere Beamtung er jedoch ablehnte, hingegen die Stelle eines Mitgliedes des Bezirksgerichtes, sowie der Korporations-Verwaltung, welche er auch während der Sonderbundsperiode bekleidet hatte, behielt er bei. Nach Annahme der neuen Bundesverfassung von 1848 wurde er auch in den schweizerischen Nationalrath gewählt. 1854 ward er Präsident dieser Behörde und verharrte in derselben bis 1863, da er sein siebenzigstes Altersjahr erreicht hatte und desshalb eine Neuwahl ablehnte. Auch die Bundesversammlung wählte ihn gleich von Anfang zum Mitglied des Bundesgerichts dessen Präsidentensitz er in den Jahren 1851, 1853, 1856, 1859 und 1861 inne hatte. Von diesem Gerichtshofe trat er ebenfalls nach erreichtem 70^{ten} Altersjahr zurück. Eine Wahl in den Bundesrat hatte er beharrlich abgelehnt.

Vier und ein halbes Jahrzehnt hat Pfyffer seinem Vaterlande in öffentlicher Stellung gedient. Er schuf eine gute kantonale Civilgesetzgebung und schrieb nebst vielem Andern mehr eine einlässliche Geschichte des Kantons Luzern. Bis zu seinem Tode zeichnete er sich stets in nobler Gesinnung und ehrenhafter Handlungsweise aus. Reiche Bildung und strenge Rechtschaffenheit waren die glänzenden Eigenschaften welche ihn bis an's Ende begleiteten, weshalb er auch von allen die ihn kannten, selbst von seinen politischen Gegnern geachtet und geehrt im hohen Alter von über 81 Jahren den 11 November 1875 an Altersschwäche starb.

ADOLPH JNWYLER.

Chronique.

Donations. — M. Eugène Demole a donné à la Société d'^{l'}histoire et d'archéologie de Genève quelques détails sur la collection de monnaies russes que M. Duval-Plantamour vient d'offrir à la Ville de Genève.

Cette collection a été faite en Russie par la famille du donateur, et principalement par M. François Seguin, son oncle. Con-

seillé par le baron de Kœhne et par le savant Reichel, deux numismatistes distingués, M. Seguin réussit à amasser cet important médaillier, qui place aujourd'hui le cabinet de numismatique de Genève, pour les monnaies russes, immédiatement après quatre ou cinq des grandes collections d'Europe. Mais, avant d'en dire plus long sur ces belles séries, qu'on nous permette quelques mots à propos du monnayage russe.

Il semble aujourd'hui prouvé que ce monnayage n'a commencé d'une façon régulière qu'à partir de la domination tartare. Précédemment les fourrures et les coupons de cuivre servaient de monnaies et ne perdirent cette qualité qu'à la suite d'un ukase de Pierre I^{er}, en 1700. Les anciennes monnaies russes, le plus souvent de forme oblongue, représentent le prince à cheval, tenant un faucon sur le poing, parfois accompagné d'un chien, ou le prince assis sur un trône, ou encore Samson domptant un lion.

Les légendes étaient russes, arabes ou tartares et elles montrent bien, par leur sens, la dépendance dans laquelle se trouvaient les grands-ducx relativement au Khan de Tartarie. Parfois, cependant, les légendes n'ont aucun sens ; elles forment ainsi le pendant de celles sorties de tant d'ateliers de l'Europe occidentale, où le sens était subordonné au type, dans un but évident d'imitation.

Ce monnayage primitif, qui reposait sans doute sur la métrologie tartare, substitua jusqu'à la fin du règne de Jean Alexiévitch, en 1689.

A partir de Pierre-le-Grand, une révolution s'accomplit dans le système monétaire, comme aussi dans les procédés de fabrication et dans les espèces émises.

Les monnaies, désormais frappées au balancier, devinrent circulaires et furent pourvues d'une tranche. On appela de l'étranger des graveurs habiles, qui surent donner aux espèces russes un air de civilisation qui leur avait manqué jusqu'alors. Le monnayage de l'or commença ; auparavant, il était spécialement réservé aux médailles. L'activité monétaire devint alors considérable et, à partir de Pierre et de Catherine, les ateliers russes sont d'entre les plus féconds en Europe.

La collection Duval-Plantamour comprend environ 3400 pièces

dont 37 en or, 3 en platine, 2098 en argent et à peu près 1270 en cuivre, sans compter 13 coupons en cuir de l'ancien monnayage.

La première partie de la collection est formée de 286 pièces, toutes antérieures à Pierre I^{er}; pièces oblongues, irrégulières, parmi lesquelles se trouvent de précieux spécimens de la numismatique des grands-ducs et des czars. Au point de vue des types, il est instructif de comparer ces produits informes du 15^e et du 16^e siècle avec les médailles de la renaissance italienne.

On comprend alors la distance qui séparait les deux civilisations, dont l'une était à peine naissante, tandis que l'autre retrouvait dans son glorieux passé les éléments d'une vie nouvelle!

Mais la série la plus riche est assurément celle des empereurs, qui commence à Pierre I^{er} et qui, pour chacun d'eux, compte des centaines de roubles, demi-roubles et autres pièces d'argent et de cuivre. Ainsi, pour la seule année 1725, pendant laquelle régnèrent successivement Pierre I^{er} et Catherine, on compte, dans la collection Duval, jusqu'à 62 variétés de roubles, ce qui dénote une prodigieuse activité monétaire.

En effet, le changement de coins n'est pas toujours dû au caprice du souverain ou du graveur; il est la plupart du temps nécessité par l'usure que subissent les coins lors d'une émission importante, après un trop grand nombre de coups de balancier.

Il y aurait encore long à dire, soit sur les petites pièces d'argent, les portiny, les grivny, soit sur les copecks et leurs subdivisions, qui abondent dans cette riche collection, mais nous réservons ces détails pour une notice plus exclusivement numismatique.

La collection Duval-Plantamour est belle et précieuse; elle a été faite par un homme entendu et bien dirigé, qui ne reculait pas devant les sacrifices; elle donnera du relief au Musée de Genève, car, désormais, tous ceux qui s'occupent de numismatique slave devront la consulter.

Nous ne pouvons que remercier et féliciter M. Duval-Plantamour d'avoir donné cette collection de famille à la Ville de Genève, dont le cabinet de numismatique devient d'année en année plus important.

Frappes nouvelles.

Dans notre fascicule n° 7 de l'année 1884, nous annoncions, page 73, que notre collègue M. Georges Bovy, artiste graveur à Genève, se proposait de perpétuer par une série de médailles les faits et les personnages les plus marquants de notre histoire nationale.

Nous avons sous les yeux la première médaille de cette intéressante série.

Elle rappelle les traits de *Robert Estienne*, ancien imprimeur genevois, d'origine française, qui embrassa la réforme sous Calvin.

Droit. En cercle : ROBERT-ESTIENNE. Dans le champ, son buste, de trois quarts à droite, la tête couverte du béret de l'époque. Au bas, à gauche : G. BOVY-GUGGISBERG.

Revers. En neuf lignes : NÉ | A PARIS EN 1499 | MORT
| A GENEVE EN 1559 | ————— | GALERIE GENEVOISE |
DES HOMMES ILLUSTRES | ————— | 1885.

Bronze, mod. 40 millim.

Cette série nouvelle, qui complètera désormais la belle collection de nos compatriotes éminents commencée déjà par Antoine et Hugues Bovy, F. Aberli, T. Bonneton, les Landry, les Dassier, Boltshauser, Dumarest, O. Brukmann, Durussel, Jäckeli-Schneider et tant d'autres que nous oublions peut-être involontairement, promet d'être des plus intéressantes.

L'exécution de cette médaille est bonne ; elle rappelle beaucoup celles qui ont été exécutées en 1830 à Neuchâtel pour le III^e anniversaire de la Réforme et représentent G. Farel ; ces médailles étaient signées A. J. J. LANDRY, F.

Nous félicitons notre collègue d'avoir donné suite à son projet et de perpétuer ainsi le souvenir des hommes célèbres de la Suisse ; nul doute que cette série n'enrichisse désormais nos collections publiques et particulières et que l'auteur ne soit ainsi justement récompensé de son beau travail.

Nous nous ferons un plaisir de signaler l'apparition de chaque nouvelle médaille.

Der Warmisrieder Fund.

Sous ce titre, nous trouvons dans les *Mittheilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft* (III^{me} année, 1884) un fort intéressant article, dû à M. le Dr L. Fikentscher.

La trouvaille de Warmisried (district de Mindelheim, Bavière) n'est pas récente; elle date de 1829 déjà. Cette trouvaille, qui comprenait près de 800 pièces en argent, était en la possession du Dr D.-E. Beyschlag, qui mourut âgé de 76 ans, en 1835.

Son âge seul est une excuse au retard apporté à la publication de ces différentes monnaies, qui jusqu'à ce jour sont restées parmi les pièces indéterminées du musée d'Augsbourg.

Nous nous contentons de reproduire mot à mot deux passages qui se rapportent à la Suisse.

Chur Bistum.

1. Ausser dem von Beyschlag S. 87 beschriebenen und auf Tab. VII unter № 4 abgebildeten einseitigen Silberpfennig, der in einer Perleneinfassung einen ganzen springenden Steinbock von linker Seite zeigt mit dem Buchstaben O über den Hörnern des Steinbocks, welche Münze Trachsel unter № 25 beschreibt und ebenfalls abbildet und sie dem Bischof Ortlieb von Brandis von Chur (1458-91) zuteilt, fanden sich in dem Fundreste noch folgende Churer Silberpfennige vor :

2. Einseitiger Silberpfennig mit dem ganzen springenden Steinbock v. l. S. mit herausgestreckter Zunge in einem Kreise von grossen Perlen. Ueber dem Kopf des Steinbocks der Buchstabe V, über dem Rücken ein starker Punkt. Dm. 13 mm. w. 0,17 grm. Nicht bei Trachsel.

Vorausgesetzt, dass mit den Buchstaben auf diesen Pfennigen die Namen der Bischöfe bezeichnet sind, so finden wir, dass in der Reihenfolge der Bischöfe von Chur des 14. und 15. Jahrhunderts — dahin gehört dem Gepräge nach diese niedliche Münze — nur zwei sind, denen dieser Silberpfennig zugeteilt werden kann : a) Ulrich V. Schultheiss von Lenzburg (1331-1355) und Friedrich II. von Menzingen (1368-1376). Da der Buchstabe V gleichmässig auch für F gebräuchlich war, so muss vorläufig

dahin gestellt bleiben, welcher von diesen beiden Bischöfen die Münze prägen liess.

3. Einseitiger Silberpfennig wie № 2, jedoch die Steinbockhörner kürzer, nicht so lang gestreckt. Unter den Hinterfüssen des Steinbocks der Buchstabe h. — Trachsel, Bergmann und Meyer II teilen diese Pfennige dem Bischof Heinrich VI. von Höwen (1491-1503) zu ; allein dem Gepräge und der Zusammensetzung des Warmisrieder Fundes nach und insbesondere auch wegen seiner Aehnlichkeit mit № 2 dürfte das vorliegende Exemplar einer früheren Periode, wahrscheinlich dem Bischof Hartmann II. Grafen von Werbenberg-Sargans (1390-1416) oder Heinrich V. von Höven (1441-1452) angehören.

Endlich fand sich im Fundrest noch ein einseitiger Silberpfennig mit dem ganzen springenden Steinbock im Perlenkreise, oben ein fünfstrahliger Stern. Trachsel S. 26, № 30. Wenn nicht urkundlich feststeht oder durch andere Funde unumstößlich dargethan werden kann, dass diese Churer Pfennige mit dem Stern oder h dem Bischof Heinrich VI. von Höwen (1491-1503) angehören, so müssen dieselben aus bereits vorher angeführtem Grunde früheren Münzherren zugeteilt werden. — Die bei weitem grösste Anzahl der Münzen des Warmisrieder Fundes entstammt dem 14. Jahrhundert. — Eine der jüngsten Münzen ist ein Schwarzpfennig des Grafen Ulrich von Oettingen (1423-1477). — Nehmen wir auf Grund der eingehenden Untersuchungen von Löffelholz an, dass die Schwarzpfennige Grafen Ulrichs von Oettingen nur bis zum Jahre 1458-1459 geprägt wurden und dass der Warmisrieder Fund beiläufig 1470 vergraben wurde, so können jene Churer Pfennige mit h und Stern nicht dem Bischof Heinrich VI., von Höwen angehören. — Auffallend ist es, dass von sämmtlichen vorbeschriebenen Churer Münzen nur je ein Exemplar sich im Fundreste vorfand.

St. Gallen, die Stadt.

Der Fundrest enthielt einen Silberpfennig, wie solchen Beyschlag a. a. O. S. 104 beschreibt und auf Tab. VII unter № 14 abbildet. Der im Perlenringe aufrechtshende Bär von l. S. trägt

ebenfalls das Halsband, weshalb er nach Beyschlags Begründung erst nach 1475 geprägt sein würde.

Bibliographie.

Genève et les projets monétaires du gouvernement de Neuchâtel en 1722, par Eugène DEMOLE. Neuchâtel, 1885.
(Tirage à part du Musée neuchâtelois.)

Nous croyons utile de donner dans le *Bulletin numismatique* un résumé de ce travail intéressant dû à la plume de notre excellent collaborateur. Nous nous servirons, autant que possible, des termes mêmes de l'auteur.

Lorsque, en 1707, la principauté de Neuchâtel passa à la maison de Brandebourg, le roi Frédéric I^{er} voulut y faire battre monnaie.

La difficulté de trouver un entrepreneur pour cette fabrication retarda de plusieurs années le moment où elle put commencer, et l'on allait enfin se mettre à la besogne lorsque le roi mourut, le 25 février 1713. Son successeur, Frédéric-Guillaume I^{er}, en ratifiant ce qu'avait décrété son père à cet égard, ordonna qu'un certain nombre de pièces fussent aussi marquées à son effigie ; l'émission comprit donc des monnaies frappées aux coins des deux princes.

Le titre élevé de la plupart de ces monnaies frappées en 1713 et 1714 leur assurait un prompt écoulement. Aussi, dès l'année 1716 et dans les années suivantes, voyons-nous le gouvernement de Neuchâtel solliciter du roi l'autorisation de procéder à une nouvelle émission.

Neuchâtel se trouvait alors dans une situation monétaire assez fâcheuse. Berne et Genève avaient décrié, en 1714, le billon de Fribourg, et, en 1717, celui de Lucerne et des évêchés de Bâle et de Sion. Comme Neuchâtel ne s'était pas associé à cette prohibition, il en résultait que cette principauté servait d'asile aux plus mauvaises monnaies de la Suisse, ce qui provoquait l'exhaussement abusif des bonnes espèces d'or et d'argent.